

Nouvelles du JAPON

Vous pouvez également retrouver les Nouvelles du Japon en ligne sur www.fr.emb-japan.go.jp

Composition du gouvernement ABE 3

Le Premier ministre ABE a annoncé la composition de son troisième gouvernement. A l'exception de M. Gen NAKA-TANI, nouveau ministre de la Défense, tous les autres membres du gouvernement ont été reconduits à leurs postes. M. Fumio KISHIDA continue donc d'être à la tête du Ministère des Affaires étrangères.



© Cabinet Public Relations Office

Rencontre entre les ministres des Affaires étrangères de la France et du Japon

Dans la soirée du 18 janvier dernier, le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Fumio KISHIDA, a rencontré M. Laurent FABIUS, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international de la France, à l'occasion de sa venue à Paris. En préambule de cette rencontre, M. KISHIDA s'est rendu devant le siège du journal Charlie Hebdo, visé par une attaque terroriste le 7 janvier dernier, pour y déposer une gerbe de fleurs.

INTRODUCTION

(1) Après avoir salué le partenariat d'exception qui unit étroitement la France et le Japon, M. FABIUS a évoqué la situation difficile de la France suite aux attaques terroristes en début d'année. Il a également remercié le Premier ministre et le Ministre des Affaires étrangères du Japon pour avoir exprimé la solidarité du peuple japonais. Evoquant sa volonté de se rendre prochainement au Japon, M. FABIUS a aussi souligné la nécessité pour les deux pays de montrer leur détermination à coopérer ensemble dans la lutte contre le terrorisme.

(2) M. KISHIDA a déclaré que sa venue en France constituait sa première visite à l'étranger pour 2015. Il a ensuite expliqué qu'il avait visité un peu plus tôt dans la journée les lieux de l'attaque contre Charlie Hebdo en compagnie du secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, M. Christian MASSET. Tout en rendant de nouveau hommage aux victimes et en renouvelant ses condoléances à leurs familles, il a assuré la France

du soutien du Japon et poursuivi en déclarant que les événements de Paris représentaient une atteinte à la liberté d'expression et de la presse, ainsi qu'aux valeurs fondamentales. Ces actes, qu'aucune raison ne peut justifier, doivent être fermement condamnés. La violence et la haine n'engendrant rien, il convient de soutenir les

positions modérées et de respecter la diversité des opinions. En vertu du « partenariat d'exception » qui lie nos deux pays, le Japon continuera de coopérer étroitement avec la France et le reste de la communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

RELATIONS BILATÉRALES

1 Lutte contre le terrorisme

(A) M. KISHIDA a déclaré que ces attaques avaient renforcé sa conviction que la lutte contre le terrorisme était une question qui devait continuer de mobiliser tous les efforts de la communauté internationale. Il a donc proposé de renforcer les échanges avec les officiels français en charge du contre-terrorisme. En outre, concernant la question de combattants terroristes étrangers, il a expliqué que le Japon avait pris des mesures en matière de lutte contre le financement du terrorisme et de contrôle aux frontières dans le strict respect de la résolution du Conseil de Sécurité de septembre 2014. Par ailleurs, le Japon fera tout son possible pour collaborer, notam-

ment pour mettre en place via les instances internationales une aide supplémentaire d'environ 7,5 millions USD destinée à renforcer les capacités en matière d'investigation, de jugement et de contrôle des frontières en Irak et dans les pays voisins.

(B) En réponse, M. FABIUS a évoqué les difficultés sur le plan sécuritaire, comme les échanges d'information nécessaires pour renforcer le contrôle des déplacements des individus, le contrôle des armes, celui des sources d'approvisionnement financier, le contrôle de l'Internet, la nécessité d'une approche polyvalente incluant les aspects économiques, sociaux et éducatifs, ainsi que le besoin d'une stratégie diplomatique mobilisatrice. Enfin, il a signifié la volonté de la France de coopérer avec les autres États membres de l'Union européenne, le Japon, les États-Unis et l'ensemble de la communauté internationale.



© MOFA

2 Les 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale

Le ministre KISHIDA a également déclaré que, en cette année charnière célébrant les 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon demeurerait une nation pacifique qui collaborerait avec la France pour contribuer à la paix et à la sécurité internationales. En réponse à la présentation des initiatives du Japon pour établir un dispositif législatif en matière de défense nationale, M. FABIUS a déclaré vouloir continuer à renforcer la coopération franco-japonaise dans les domaines de la sécurité et de la défense.

3 Afrique

Suite à la proposition du ministre FABIUS d'étudier les possibilités de développer des initiatives concrètes afin de renforcer la coopération en Afrique, M. KISHIDA a déclaré avoir bien pris note de sa suggestion et qu'il l'étudierait avec le plus grand sérieux.

4 Économie

Les deux ministres sont tombés d'accord pour accélérer les négociations en vue d'un accord de partenariat économique (APE) global et de haut niveau entre le Japon et l'Union européenne en 2015, pour que les deux pays poursuivent leur collaboration dans le domaine du nucléaire civil. De son côté, M. KISHIDA a demandé l'aide de son homologue pour assouplir les restrictions sur les importations de produits en provenance du département de Fukushima.

5 Changement climatique

Tout en exprimant son désir de contribuer au succès de la prochaine conférence internationale Paris 2015/COP21 qui sera présidée par la France, M. KISHIDA a aussi souligné la volonté du Japon d'apporter sa coopération en matière d'aide aux nations insulaires, de prévention des risques de catastrophes naturelles et d'innovation technologique dans le domaine de l'énergie. Le ministre FABIUS a souscrit à ces propositions et dit son souhait de renforcer la coopération franco-japonaise dans la lutte contre le changement climatique.



© MOFA

60 ans de coopération internationale



Évolutions et réalisations de l'Aide Publique au Développement (APD)

L'APD du Japon a débuté en 1954 avec son adhésion au Plan de Colombo (Plan de Colombo pour le développement coopératif économique et social des pays de l'Asie et du Pacifique). Au cours des soixante années qui suivirent, elle a donné

lieu à des réalisations importantes, au même titre que les divers événements qui ont contribué à resserrer les liens du Japon avec le reste de la communauté internationale.

Le Japon a notamment contribué au développement et à la sécurité du continent asiatique à travers la formation professionnelle et l'installation d'infrastructures, ainsi qu'à l'établissement d'un environnement favorable au commerce et à l'investissement. La réalisation d'un environnement professionnel grâce à l'APD crée un cercle vertueux car, en incitant les entreprises japonaises à augmenter leurs investissements, elle contribue à la création d'emplois et au développement de la consommation, entraînant ainsi une dynamique de croissance qui, à son tour, encourage les entreprises japonaises à investir encore plus.

Les réalisations de l'APD japonaise du point de vue « humain »

A ce jour, le Japon a envoyé 45 985 bénévoles (Jeunes Volontaires et Volontaires Seniors japonais) dans 96 pays, 136 498 experts dans plus de 180 pays et territoires et accueilli 538 107 stagiaires venant de plus de 190 pays et territoires. Une fois rentrés dans leur pays, un grand nombre de ces stagiaires jouent un rôle de tout premier plan et deviennent des intermédiaires importants dans les relations avec le Japon.

Une coopération internationale impliquant de nombreux acteurs



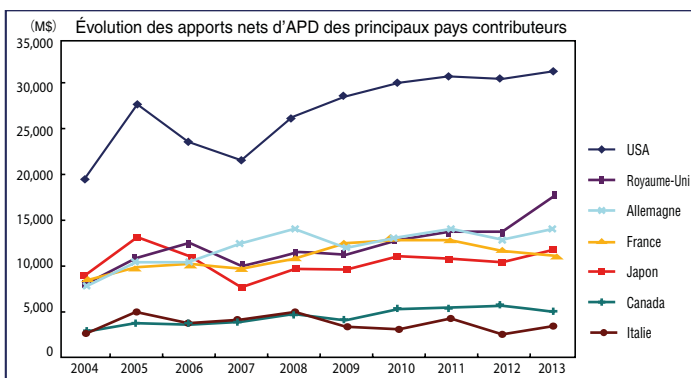
Mme Reiko Abe, ingénieur civil japonais, surveille un chantier de construction du métro avec d'autres jeunes ingénieurs à Bangalore, en Inde.

Face à la diversification et à la multipolarisation de l'environnement international, la question du progrès dans les pays en développement n'est plus du seul ressort des organisations gouvernementales et internationales, mais accorde une importance grandissante aux aides ainsi qu'aux actions des sociétés privées, des ONG ou encore des Jeunes Volontaires japonais. De même, les collectivités

locales et les PME y contribuent de plus en plus activement. Chacun de ces acteurs aborde cette question selon une approche différente utilisant au mieux ses compétences respectives. De fait, l'APD joue un rôle essentiel d'intermédiaire entre ces derniers.

L'APD : un « investissement pour l'avenir »

Ces dernières années, avec la mondialisation de l'économie, les tendances de l'APD internationale connaissent de profondes évolutions, notamment en ne se limitant plus à la seule lutte contre la pauvreté



© Kenshiro Imamura/JICA

mais en considérant également l'importance de favoriser la croissance économique des pays en développement. Dans ce contexte, la coopération internationale du Japon connaît elle aussi une évolution progressive.

A mesure que progresse la mondialisation économique, de nombreux pays en développement représentent désormais de nouveaux marchés et s'affirment comme de nouveaux pays d'accueil des investissements étrangers, notamment privés dont le montant total représente plus de 2,5 fois celui de l'APD. L'augmentation des investissements directs dans les pays en développement favorise les transferts de connaissances et de technologies vers ces derniers, ainsi qu'une augmentation des emplois et des revenus.

Depuis plusieurs années, l'APD joue un rôle dans la mobilisation de l'investissement privé et soutient la croissance des pays en développement, en favorisant le dynamisme des industries locales et les investissements des entreprises japonaises. Elle contribue également à l'implantation de ces dernières sur les marchés étrangers en favorisant la maîtrise d'oeuvre en infrastructures - dont dépend l'établissement d'un environnement propice aux entreprises -, la formation professionnelle et à travers ses aides en faveur des stratégies-BoP (« Bottom of the Pyramide » ou bas de la pyramide).

Aujourd'hui encore, nombreux sont les pays dont le développement économique est ralenti du fait des conflits ou des guerres civiles, de même que les personnes qui souffrent de profondes inégalités et n'ont toujours pas accès aux bienfaits du développement. Basée sur le concept de sécurité humaine qui vise à la création de systèmes sociaux ainsi qu'à l'autonomisation durable des individus à travers leur protection et leur épanouissement, l'aide du Japon a pour objectif de permettre à chaque individu de réaliser son plein potentiel, tout en le protégeant contre les menaces graves ou généralisées qui touchent son existence, ses moyens de subsistance et son intégrité. De même, en apportant les bénéfices de son APD aux pays oeuvrant à la mise en place d'un système démocratique, le Japon vise à la réalisation d'un ordre international dans le respect des valeurs universelles de la liberté, de la démocratie et de l'État de droit, ainsi qu'à l'établissement d'une communauté internationale autonome et prospère.

Organisation d'un symposium pour célébrer 60 ans de coopération internationale

Afin de célébrer les soixante ans de la mise en place du dispositif japonais de coopération internationale, notamment à travers son APD, le Ministère des Affaires étrangères du Japon et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ont organisé le 17 novembre 2014 un symposium international sous le titre « Croissance et réduction de la pauvreté : le rôle de l'APD japonaise ».

Après les discours liminaires de M. Fumio KISHIDA, ministre des Affaires étrangères du Japon, et de Mme Helen CLARK, Administrateur du PNUD, ce symposium a donné lieu à des débats et des échanges avec, notamment, une table ronde qui réunissait M. Albert del ROSARIO, ministre des Affaires étrangères de la République des Philippines, M. Michael KAMAU, ministre des Transports et des Infrastructures de la République du Kenya, et M. Akihiko TANAKA, président de la JICA.

Nouveaux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

La filature de Tomioka

2014 aura été une année importante dans l'histoire de la filature de soie la de Tomioka qui a été successivement inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (21 juin 2014) et sur celle des Trésors Nationaux du Japon (décembre 2014).

Situé dans le département de Gunma, au nord-ouest de Tokyo, ce complexe séricicole et de filature de la soie fut créé en 1872 par le gouvernement de Meiji dans le cadre de sa politique de modernisation et d'industrialisation du pays et devint la première filature moderne financée par des capitaux nationaux. Pour ce faire, le gouvernement de l'époque décida d'aller chercher en France les techniciens et les machines dont il avait besoin pour réaliser son projet. Construit sous la direction de l'ingénieur Paul BRUNAT (1840 - 1908) et de l'architecte Auguste BASTIEN (1839 - 1888), les techniques de constructions « à la française » et les matériaux employés (plâtre, brique, armature métallique) pour ériger ce vaste complexe industriel témoignent encore aujourd'hui des liens forts qui ont toujours uni le Japon et la France.



© Gunma Prefecture

L'ensemble se compose de quatre sites qui correspondent aux différentes étapes de la production de soie grège : élevage des cocons dans une ferme expérimentale ; site de stockage des graines (œufs des vers à soie) dans des caves à température constante ; dévidage

des cocons et filature de la soie grège en usine ; magnanerie-école pour la diffusion des connaissances séricicoles.

Le site illustre la volonté du Japon d'accéder rapidement aux meilleures techniques de la production de masse et il a été un élément décisif du renouveau de la sériciculture et de la soierie japonaise dès le dernier quart du XIXe siècle. Il témoigne de l'entrée du pays dans le monde moderne industrialisé. Le Japon va devenir le leader de la production séricicole et le premier exportateur mondial, notamment vers la France et l'Italie.

A l'instar de l'exposition « KAIKO - La Sériciculture Impériale du Japon » organisée l'an dernier à la Maison de la Culture du Japon à Paris, cette double reconnaissance nationale et internationale couronne la continuité historique d'une tradition plusieurs fois millénaire et reconnaît la valeur du savoir-faire japonais qui s'efforce toujours d'allier techniques traditionnelles et modernes.



© Tomioka City

Le washi, savoir-faire du papier artisanal traditionnel japonais

Le 26 novembre 2014, le comité de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit 10 nouveaux éléments sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel. Parmi ceux-là figure Le washi, savoir-faire du papier artisanal traditionnel japonais.



© Agency for Cultural Affairs, 2013

Le savoir-faire traditionnel de la fabrication du papier artisanal, ou washi, est pratiqué dans trois communautés du Japon : le quartier de Misumi-cho dans la ville de Hamada, située dans la préfecture de Shimane, la ville de Mino dans la préfecture de Gifu, et la ville d'Ogawa/le village de Higashichichibu dans la préfecture de Saitama. Ce papier est fabriqué à partir des fibres du mûrier à papier, qui sont trempées dans de l'eau claire de rivière, épaissies, puis filtrées à l'aide d'un tamis en bambou. Le papier washi est utilisé non seulement pour la correspondance et la fabrication de livres, mais aussi pour réaliser des aménagements intérieurs tels que des panneaux *shoji* en papier, des cloisons de séparation et des portes coulissantes. La plupart des habitants des trois communautés jouent différents rôles dans le maintien de la viabilité de ce savoir-faire, allant de la culture du mûrier à l'enseignement des techniques, en passant par la création de nouveaux



© Agency for Cultural Affairs, 2013

produits et la promotion du washi à l'échelle nationale et internationale. La transmission de la fabrication du papier washi se fait à trois niveaux : dans les familles d'artisans du washi, dans les associations de préservation et dans les municipalités locales. Les familles et leurs employés travaillent et se forment sous la direction de maîtres du washi, qui ont hérité les techniques de leurs parents. Tous les habitants de ces communautés sont fiers de leur tradition de fabrication du papier washi et la considèrent comme le symbole de leur identité culturelle. Le washi favorise également la cohésion sociale, du fait que les communautés se composent de personnes ayant une implication directe ou un lien étroit avec cette pratique.

Convention de coopération entre la ville de Tsukuba, département d'Ibaraki et la ville de Grenoble

Liées depuis de nombreuses années par plusieurs partenariats entre leurs universités et centres de recherches, les villes de Tsukuba et Grenoble ont décidé d'officialiser cette coopération au cours de la visite d'une délégation de la ville de Grenoble à Tsukuba. Menée par M. Jean-Michel Detroyat, Conseiller municipal chargé de la coopération décentralisée à la Ville de Grenoble, la délégation s'est rendue au Japon du 11 au 16 novembre 2013 pour signer une première convention de coopération avec le maire de Tsukuba, M. Kenichi Ichihara. Cet accord a pour objectif d'approfondir les échanges entre les deux villes dans les domaines éco-

nomiques, culturels, d'innovation et de recherche. La signature de cette convention fut également l'occasion de célébrer les 50 ans de la création de la ville de Tsukuba.

La ville de Tsukuba, située à 50km au nord-est de Tokyo, appelée Tsukuba Science City, est divisée entre zones de recherche, d'éducation et d'habitat. Ces zones concentrent environ 300 instituts privés et publics, universités et entreprises. L'Université de Tsukuba, fondée en 1872 et instaurée dans sa forme actuelle en 1973, compte trois prix Nobel ; Reona Esaki, Hideki Shirakawa et Shinichiro Tomonaga.

De son côté, la coopération universitaire avec Tsukuba est réalisée par l'Université et l'Institut Polytechnique de Grenoble. La ville investit tout particulièrement dans trois secteurs : les micro-nanotechnologies et logiciels, les biotechnologies et sciences du vivant et les nouvelles technologies de l'énergie. Grenoble dispose notamment de 14 centres de recherches nationaux et internationaux. Elle fut également la ville organisatrice des Jeux olympiques d'hiver en 1968. Les villes de Grenoble et Tsukuba font ainsi partie d'un accord de coopération entre villes industrielles de nanotechnologies avec Deajeon (Corée) et Dresde (Allemagne) et travaillent ensemble sur le sujet des *smart cities*.

Cet accord de coopération pluridisciplinaire permet aux deux villes de mettre en commun leur savoir et leur expertise dans des domaines technologiques de pointe ainsi qu'un rapprochement culturel approfondi grâce aux possibilités d'échanges universitaires.



Tsukuba, Ville Internationale

La Cité scientifique de Tsukuba a été fondée afin de désengorger Tokyo et d'y mener des recherches et enseignements de haut niveau par le transfert d'institutions universitaires. La ville possède désormais le plus grand site technologique et scientifique du pays, où se trouvent plus de 300 institutions (publiques et privées) et entreprises.

Innovation

La Cité scientifique de Tsukuba, possédant des instituts de recherche et universitaires de haut-niveau a connu de nombreux succès tels que l'obtention de plusieurs prix Nobel. Cependant, la ville a récemment connu de grands changements. En 2011, Tsukuba a été sélectionnée pour être une « Zone Spéciale de Compétitivité Internationale », un des éléments majeurs de la nouvelle stratégie de croissance du Japon.

Diversité

De nombreux chercheurs et étudiants étrangers à la recherche d'expériences et d'opportunités de haut-niveau se retrouvent à Tsukuba. Environ 7000 résidents étrangers de plus de 120 nationalités y habitent, sans oublier les visiteurs pour de courts voyages d'affaires ou pour participer à des conférences internationales. Tsukuba offre un cadre propice aux activités des personnes excellent dans leur domaine et venant du monde entier.

Éducation

La ville de Tsukuba s'est donnée comme objectif d'élaborer le « meilleur système éducatif du Japon » et a introduit son propre programme en 2012. L'accent est mis sur les connaissances environnementales, internationales, les technologies de l'information, de la communication et des sciences.



Ville de Tsukuba



Ville de Grenoble



<http://web-jpn.org>



Japan.
Endless
Discovery.

<http://www.visitjapan.jp/>

Publication éditée par l'Ambassade du Japon en France

7 Avenue Hoche 75008 Paris Tél: 01 48 88 62 00 Fax: 01 44 09 20 77 E-mail: info-fr@ps.mofa.go.jp

Les opinions exposées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Gouvernement japonais.